

COMPTE-RENDU : CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2020

L'an deux mille vingt, le 30 avril, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 23 avril 2020 par le Maire, Monsieur Anthony MÉRIQUE.

Présents : Alexandra CABOCEL, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Alfonso HEREDIA, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN et Damien SCHELL.

Absents : Mesdames Frédérique FLEURY, Virginie GARRET et Christelle DUQUET absentes excusées. Monsieur Michel BOBILLIER absent.

Procurations : Madame Chantal DUBOC absente excusée a donné procuration à Brigitte MAIRE. Monsieur Jean-Pierre JACOULOT absent excusé a donné procuration à Monsieur André GARRESSUS.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte MAIRE

Le PV de la séance du 24 février 2019 est adopté sans observation.

I Finances :

Travaux voirie 2020 : Délibération N°08.04

Choix de l'entreprise pour le programme de voirie 2020 : réfection et aménagement de l'Impasse des Frênes, La Montée (côté Rangevillers) et Les Fosses : approbation du rapport de la Commission MAPA (21/04/2020).

Le Maire expose au Conseil Municipal que cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant les travaux d'aménagement de voirie 2020.

- Réponses reçues : 5

Entreprise	Lieu	Montant HT	Montant TTC
CLIMENT TP	Voujeaucourt	143 975.00	172 770.00
BONNEFOY TP	Saône	198 258,00	237 909,60
COLAS Nord-Est Variante	Dannemarie/Crête	164 755.00 149 335.00	197 706.00 179 202.00
DROMARD TP	Noël Cerneux	163 125.00	195 750.00
VERMOT TP	Gilley	125 388.00	150 465.60

Considérant le rapport d'analyse de la Commission MAPA du 21/04/2020, le conseil municipal vote à l'unanimité le choix de l'entreprise VERMOT TP de Gilley pour réaliser les travaux de voirie 2020, sur avis de la commission.

Monsieur Le Maire précise que les travaux vont pouvoir commencer rapidement.

Aménagement et agrandissement du cimetière : Délibération N°09.04

Choix de l'entreprise pour l'aménagement et l'agrandissement du cimetière : approbation du rapport de la Commission MAPA (21/04/2020)

Le Maire expose au Conseil Municipal que quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant les travaux d'aménagement et d'agrandissement du cimetière.

Réponses reçues : 4

Entreprise	Lieu	Montant HT	Montant TTC
CLIMENT TP	Voujaucourt	128 767.85	154 521.42
COLAS Nord-Est	Dannemarie/Crête	112 975.00	135 570.00
LACOSTE BTP	Maîche	143 206.00	171 847.20
VERMOT TP	Gilley	111 956.00	134 347.20

Considérant le rapport d'analyse de la Commission MAPA du 21/04/2020, le conseil municipal vote à l'unanimité le choix de l'entreprise VERMOT TP de Gilley pour réaliser les travaux d'aménagement et d'agrandissement du cimetière, sur avis de la commission.

Monsieur Le Maire précise que les travaux devront être terminés à l'automne et rappelle que la commune de Belfays est propriétaire à hauteur d'un douzième et payera sa part d'investissement correspondante.

II Urbanisme

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

Parcelle cadastrée section AE N°19, Au Village pour une contenance de 3 ares 45 ca à Monsieur Romain CARRE et Madame Orlane BOSQUET.

Parcelle cadastrée section AM N°88, Les Pesses pour une contenance de 07 ares 67 ca à Madame Kawanny SITTA DE SOUZA et Madame Sarah Françoise Colette CORNEILLE

Parcelle cadastrée section AE N°339, Au Village pour une contenance de 18 ares 57 ca à Monsieur et Madame Gilles CAGNON.

III Intercommunalité

Monsieur Le Maire donne lecture du conseil communautaire du 26/02/2020 et du 11/03/2020

IV Questions diverses

Report de loyers :

A la demande de l'entreprise POWERFIT, par lettre recommandée du 20 avril 2020, les loyers des mois d'avril, mai et juin sont reportés. Durant la crise sanitaire du COVID-19, cet établissement n'est plus en mesure de recevoir du public. La commune avisera pour les mois à venir pour le paiement des loyers suivants.

Réfection complète de la toiture et remplacement de la chaudière :

Anthony MERIQUE informe l'assemblée que le dossier pour le lancement des appels des offres est à réaliser.

Achat d'une tondeuse pour l'atelier communal :

Une démonstration sera réalisée par l'entreprise GUENOT de Maîche avec un tracteur tondeuse le mardi 5 mai 2020.

Protections COVID-19 :

Pour répondre à la demande des administrés et pour protéger tous les citoyens, Monsieur le Maire informe que la commune a commandé 200 masques à Monsieur Eric FLEURY de Damprichard (reçus le 28/04/2020).

5000 masques supplémentaires doivent être livrés pour moitié la semaine 20, commandés avec la Communauté de communes du Pays de Maîche.

25 masques en tissus sont commandés à une couturière locale.

20 litres de gel hydroalcoolique sont en stock à la mairie. L'entreprise BURDET a proposé 20 visières de protections que la commune mettra à disposition du personnel enseignant et des ATSEM des écoles.

Ouverture des écoles maternelles et primaires

Une réunion avec les Directeurs des deux écoles et les instituteurs est fixée le mardi 5 mai à la salle d'Honneur de la Mairie avec Monsieur Le Maire, la Première Adjointe et la Secrétaire Générale.

Un débat sera mené avec les résultats d'une enquête envoyées aux parents des élèves. A l'issue il sera décidé de l'ouverture ou non des écoles et dans quelles conditions.

Candélabre à changer rue du Général DE GAULLE

Un candélabre dans la rue du Général DE GAULLE est à changer suite à un accident. La commune va relancer l'entreprise pour effectuer les travaux.

Vandalisme

Durant le confinement, des dégradations volontaires ont été effectuées dans la buvette du Foot, sur une porte de l'école maternelle et sur la porte d'entrée de la Maison des Associations côté POWERFIT. Monsieur Le Maire a déposé des plaintes respectives en gendarmerie.

La séance est levée à 21 heures 25.